

GENER'ACTION SOLIDAIRE
Association de Lutte contre le harcèlement scolaire



BULLETIN D'ADHÉSION 2014

La cotisation est pour une année civile de janvier à décembre

Vous pouvez donner 5 ou 10 euros pour l'adhésion, en fonction de vos ressources financières.

Le règlement se fait par chèque à l'ordre de «Association génér'action solidaire», à adresser par courrier à cette adresse :

**Association Génér'action solidaire,
8 AVENUE CYRILLE BESSET, Appartement 007
06100 NICE**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone :